

|  |
| --- |
| **Accord-cadre n°2026DG10**  Relatif à la maintenance des installations chauffage, ventilation, climatisation (CVC) et plomberie des bâtiments du CNED  **Cadre de réponse** |

**PRESENTATION**

Le présent cadre de réponse complété par le candidat constitue sa réponse technique ainsi que son engagement s’il devait être retenu comme titulaire.

Le candidat constitue son dossier de réponse pour présenter son offre selon les besoins du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

Chaque réponse sera détaillée et renverra au paragraphe précis de la documentation décrivant la proposition de réponse du candidat.

Les réponses doivent être spécifiques et adaptées à l’environnement et aux conditions particulières d’exécution du présent accord-cadre.

Tous les besoins exprimés dans le CCTP devront être traités dans le mémoire du candidat.

Les réponses fournies dans ces grilles constitueront les éléments majeurs du dépouillement.

**Le candidat est invité à répondre directement sur cette version informatique du cadre de réponse afin de développer son argumentation.**

**Il peut également répondre dans un mémoire technique libre ; dans ce cas, il devra obligatoirement respecter la trame et la numérotation ci-dessous et renseigner le présent cadre de réponse avec des renvois vers le paragraphe, les annexes et les documents techniques correspondants avec indication de la page.**

**Le candidat fournit obligatoirement un cadre de réponse (ou un mémoire technique) par lot auquel il soumissionne.**

**OBJET**

Le présent marché a pour objet la maintenance des installations de Chauffage Ventilation et Climatisation (CVC) ainsi que la plomberie des bâtiments du Cned.

**IDENTIFICATION DU CANDIDAT**

Raison ou dénomination sociale et adresse du candidat

A COMPLETER PAR LE CANDIDAT

• Nom du responsable de la réponse :

• Adresse :

• Téléphone :

• E-mail :

• Signature du candidat :

*Pour rappel, liste des documents à transmettre dans le cadre de la candidature :*

*- Le DUME ou Les imprimés DC1 et DC2,*

*- L’imprimé DC4 le cas échéant,*

*- La déclaration concernant le chiffre d’affaires global et le chiffre d’affaires concernant les services auxquels se réfère le marché, au cours des trois derniers exercices,*

*- La présentation d’une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé,*

*- La déclaration indiquant les effectifs du candidat et l’importance du personnel d’encadrement, pour les trois dernières années,*

*- Les indications des compétences du/des responsables et des exécutants de la prestation envisagée.*

**DETAIL DES PRESTATIONS**

1. **Le personnel :**

**1.1. Qualification et formations spécifiques des personnels que le candidat propose d'affecter à l'exécution des prestations :**

Le candidat fournit :

* Les profils des techniciens : fournir le CV des techniciens indiquant : qualifications, degré d’autonomie, ancienneté pour chacun ;
* **Les copies des attestations de formations et d’habilitations** pour chacun des techniciens ;
* Nombre annuel de personnels en équivalent heures pour exécuter les prestations de maintenance préventive.

**1.2. Modalités d'encadrement des personnels intervenants**

Le candidat détaille :

* Le profil du responsable technique et du responsable administratif du marché : fournir le CV indiquant : qualifications, ancienneté et leurs missions.

1. **L’organisation prévisionnelle :**

**2.1 Mise en place du marché**

Le candidat décrit la planification et la mise en place du marché (il fournit un retroplanning).

**2.2 Planning d’organisation de la maintenance préventive**

**Le candidat fournit un spécimen indicatif du planning d’organisation de la maintenance préventive** permettant de constater :

* Le suivi calendaire de l'exécution des prestations ;
* Le nombre de personnels et d'heures affectés par prestation conformément à l'annexe détaillant la périodicité d'entretien.

**2.3 Procédures d’intervention**

Le candidat décrit les procédures d’intervention : organisation, planification et transmission de l’information au Cned.

**2.4 Moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et intervenants lors des interventions de maintenance en site occupé**

Le candidat décrit les procédures d’intervention en site occupé, notamment les moyens mis en œuvre pour assurer la sécurité des personnes et intervenants lors des interventions de maintenance en site occupé.

**2.5 Suivi de l’exécution des prestations**

Le candidat décrit les moyens mis en œuvre pour assurer le suivi de l'exécution des prestations : la transmission au Cned des rapports d'intervention, des relevés, des alertes, des devis, des bilans, compte-rendu de réunions.

**2.6 L’organisation mise en place pour la gestion du stock de pièces détachées et notamment du stock disponible pour les pièces essentielles au fonctionnement de l’installation**

Le candidat décrit l’organisation mise en place pour la gestion du stock de pièces détachées et notamment du stock disponible pour les pièces essentielles au fonctionnement de l’installation.

**2.7 Délai d’intervention proposé par suite d’un appel en période ouvrée (hors astreinte) pour une intervention prioritaire**

Le candidat peut proposer un délai d’intervention prioritaire en période ouvrée, inférieur au délai maximal imposé à l’article 4.5.3 du CCTP (rappel : délai maximum = 2 heures). Ce délai sera valorisé dans la notation de l’offre du candidat et deviendra contractuel.

Attention toute proposition de délai supérieur au délai maximal imposé à l’article 4.5.3 du CCTP entrainera l’irrégularité de l’offre.

**Délai proposé = …….heures**

1. **Organisation prévisionnelle de l’astreinte :**

**3.1 Organisation du dispositif d’astreinte 24h/24, 356j/an**

Le candidat décrit le dispositif d’astreinte 24h/24, 365j/an qu’il propose de mettre en œuvre.

**3.2 Délais d’intervention proposé 24h/24h - 365 j/an à la suite d’un appel en astreinte**

Le candidat peut proposer un délai d’intervention sur astreinte inférieur au délai maximal imposé à l’article 4.5.3 du CCTP (rappel : **délai maximum = 2 heures**). Ce délai sera valorisé dans la notation de l’offre du candidat et deviendra contractuel.

Attention toute proposition de délai supérieur au délai maximal imposé à l’article 4.5.3 du CCTP entrainera l’irrégularité de l’offre.

**Délai proposé = …….heures**

1. **Mesures prises en faveur du développement durable :**

Le candidat présente les différentes mesures qu’il s’engage à mettre en œuvre pour l’exécution du marché permettant de réduire l’impact sur l’environnement, par exemple :

* Mesures mises en place pour la bonne gestion des déchets et le recyclage (notamment dans le cadre du remplacement des composants électriques ou électroniques) ;
* Mesures mises en œuvre afin de respecter la réglementation en vigueur concernant la récupération, le recyclage ou l'élimination déchets liés aux prestations de maintenance ;
* Utilisation de véhicules performant sur le plan environnemental dans le cadre des déplacements ;
* Utilisation de produits performants sur le plan environnemental (lubrifiants, produit de nettoyage) ;
* Actions concrètes mises en œuvre dans l’exécution du marché pour réduire l’impact carbone.